

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 21 janvier 2011
(convocation du 10 janvier 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Janvier Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas,
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle,
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick,
M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,
M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas,
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,
M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,
M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,
M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard,
Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel,
M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles,
M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy,
M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry,
Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
Mme CARTRON Françoise à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal
M. PIERRE Maurice à M. PEREZ Jean-Michel
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à M. FREYGEFOND Ludovic
M. TURON Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUCASSOU Dominique
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël
M. DELAUX Stéphan à M. DUPOUY Alain
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 9h50
Mme FAORO Michèle à Mme FOURCADE Paulette
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 10h20
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h30
M. LOTHAIER Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. MOGA Alain à M. SIBE Maxime à partir de 9h45
Mme PARCELIER Muriel à Mme COLLET Brigitte
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à partir de 10h30
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme BREZILLON Anne
M. SENE Malick à M. MOULINIER Maxime
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Ressources Humaines - Stabilisation des effectifs - Adoption du tableau des effectifs permanents

Monsieur GAÜZERE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Depuis l'adoption du Projet d'administration par le Conseil de communauté le 9 juillet 2010, l'administration a poursuivi l'élaboration des organigrammes et la préparation de la nouvelle organisation.

Au sein des pôles, un travail important de recensement des missions et des moyens a été effectué qui donne une connaissance fine des activités de la CUB.

Cette nouvelle organisation a été présentée au CTP du 19 novembre 2010 et entrera en vigueur au 1^{er} février 2011.

A l'occasion de sa mise en œuvre, conformément à l'arrêté n°2163 du Président de la CUB du 7 décembre 2010 portant organisation interne des services, il est apparu nécessaire de stabiliser les effectifs actuels.

I Situation actuelle avant la mise en place de la nouvelle organisation des services :

Le tableau des effectifs joint en annexe du budget primitif porte à 2750 emplois les effectifs théoriques votés. Ce tableau ne tient pas compte des postes occupés par des agents placés en sureffectifs dans les services depuis 1999. En effet, il était de pratique courante de placer des agents connaissant d'importantes difficultés dans leur service en situation de sureffectif dans un autre service, tout en les remplaçant sur leur poste libéré. Ce mode de gestion pratiqué dans l'intérêt de la continuité du service public aurait nécessité les créations d'emplois correspondants. Tel n'a pas été le cas sur les dix dernières années.

Cette situation a entraîné pour les agents placés en sureffectif une situation très inconfortable car ils sont au sens du statut de la fonction publique, titulaire de leur emploi et pourtant en situation de précarité dans leur direction. Un plan de résorption de cette précarité a été engagé en 2010 de manière à reconnaître les compétences, le travail et la place de ces agents au sein des services. Il n'en demeure pas moins la nécessité de régulariser le tableau des effectifs par la création de ces postes budgétaires. Cette mesure

de régularisation est sans conséquence budgétaire puisque ces agents sont rémunérés et occupent de fait des emplois permanents.

Il est ainsi proposé de porter le tableau des effectifs théoriques à 2802 emplois ainsi répartis : 347 catégorie A, 436 catégorie B, 2019 catégorie C.

II Evolution par rapport à la délibération du 09 juillet 2010 :

Quatre modifications sont apportées à l'organigramme général adopté le 09 Juillet 2010 :

- deux modifications au pôle Direction du Développement durable et Rayonnement Métropolitain :
 - * changement de dénomination : la Mission innovation numérique devient la Direction de l'aménagement numérique
 - * fusion de deux directions pour créer la Direction des Entreprises et de l'Attractivité.
- deux modifications au Pôle Administration Générale :
 - * la Mission Communication, Innovation et Conseil devient la Direction Conseil, Innovation Sociale et Communication Interne.
 - * création du poste de Directeur Délégué au Projet d'Administration.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

VU la délibération n° 2010/0489 du 9 juillet 2010 portant adoption du projet d'administration de la CUB, et notamment son annexe 3 portant création de 12 postes de catégorie A

VU l'avis favorable du Comité Technique Paritaire du 19 novembre 2010

VU l'état des effectifs annexé au budget primitif 2011

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

Il apparaît nécessaire, dans le cadre de la nouvelle organisation, de stabiliser les effectifs permanents communautaires.

DECIDE

Article un : Le tableau des effectifs communautaires ci-annexé est adopté, portant l'effectif à 2802 emplois permanents.

Article deux : Les quatre modifications apportées à l'organigramme général des services voté le 09 Juillet 2010 sont adoptées.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 janvier 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
27 JANVIER 2011**

PUBLIÉ LE : 27 JANVIER 2011

M. JEAN-MARC GAÜZERE